Association des Professeurs de Mathématiques de
l'Enseignement Public

26 rue Duméril 75013 Paris
https://www.apmep.fr/

VOTE 2023

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'APMEP sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

Votre vote doit être posté avant le 1 juin 2023 *

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juillet 2023.

***** En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet **http://www.apmep.fr** pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE :

I. Modalités de vote
II. Rapport d'activité
III. Rapport financier
IV. Renouvellement partiel du Comité national
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS DE VOTE

Attention :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur en vigueur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges dit « nationaux » au Comité national. Ainsi les adhérents sont appelés à voter sur **:**

1. **le rapport d'activité ;**
2. **le rapport financier ;**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité national (même sur les postes vacants de toutes les Régionales).

POUR VOTER

1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité national.

2 - **Remplissez** le bulletin de vote.

3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 1 juin 2023 *

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet http://www.apmep.fr pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Présenté par le Bureau national

Table des matières

1. Introduction
2. Le fonctionnement de l'association
   - 2.1 Le comité national
   - 2.2 Le Bureau
   - 2.3 Les chargés de mission
   - 2.4 Les groupes de travail et commissions
   - 2.5 Les actions pour la formation
   - 2.6 Les liens avec les Régionales
3. Les publications de l'association
   - 3.1 La plaquette « Visages » 2022-2023 et le texte propositions et revendications
   - 3.2 Le site Internet
   - 3.3 Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux
   - 3.4 Le BGV
   - 3.5 Au fil des Maths – le bulletin de l'APMEP
   - 3.6 Les brochures
   - 3.7 Annales d'examen et de concours
   - 3.8 Mathscope
4. Les relations externes
   - 4.1 Avec l'ADIREM et le réseau des IREM
   - 4.2 Avec la CFEM et ses composantes
   - 4.3 Avec les associations de professeurs
   - 4.4 Relations internationales
   - 4.5 Avec les syndicats enseignants
   - 4.6 Avec l'institution
   - 4.7 Avec les médias
   - 4.8 Avec les acteurs de la diffusion scientifique
5. Conclusion

1. Introduction

Ne figurent dans ce rapport que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile 2022. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation de l'association, de ses représentants, de ses propositions et revendications ainsi que celle des nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin. Outre la version papier envoyée aux adhérents, une version électronique est librement consultable et téléchargeable sur le site de l'association.

2. Le fonctionnement de l'association

Le fonctionnement de l'APMEP est assuré au niveau national par le Comité, le Bureau, des chargés de mission, une secrétaire et des responsables de groupes et de commissions. La secrétaire est salariée de l'association, toutes les autres personnes citées plus haut sont bénévoles et, si elles sont défrayées pour leurs déplacements, elles ne bénéficient d'aucune contrepartie matérielle (ni en temps, ni en argent) pour leur engagement dans l'association. Les dates des réunions sont librement consultables grâce au calendrier accessible par le site internet de l'association.

Le 31 décembre, notre secrétaire Oriane Sallard, a décidé après 13 années de collaboration, de changer de travail pour se rapprocher de chez elle.

2.1 Le Comité national

Le Comité national est l'organe décisionnaire de l'association. En 2022 il s'est réuni trois fois. Pour y participer, plusieurs modalités étaient possibles en synchrone (présentiel ou visio-conférence) les 19 et 20 mars, 25 et 26 juin et 19 et 20 novembre 2022.

Ci-dessous se trouvent les relevés de décisions des Comités de l'année 2022.

Relevé de décisions du Comité des 19 et 20 mars 2022

Approbation du compte rendu du précédent Comité

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité et rapport financier 2021

Le rapport financier est présenté au Comité par Pascale Pombourcq, trésorière de l'APMEP, et le rapport d'activité par Sébastien Planchenault, président de l'APMEP.

A l'unanimité des personnes présentes et ayant le droit de voter, le Comité autorise à les présenter au vote des adhérents.

Adhésions :

Le Comité donne son accord à l'unanimité des votants pour que les adhérent(e)s Spéciales Journées (qui adhèrent pour l'année suivante) reçoivent désormais le numéro d'AFDM de décembre de l'année en cours et que le tarif étudiant soit à 10 € (au lieu de 45 € actuellement).

Journées Nationales à Jonzac (22 au 25 octobre 2022) Voici le tableau complet des tarifs proposés qui tient compte de la date d'inscription (ouverture des inscriptions en août) :

Le tarif du banquet sera de 35 €.

	Adhérent	Non adhérent	Professeur des écoles	Étudiants
jusqu'au 22/10	25	45	10	0
sur place	50	60	10	0

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité par le Comité.

Prochaines Journées Nationales

- Rennes (2023) : Le thème choisi est « Maths en l'R ».
- Le Havre (2024): La Normandie, un Havre de mathématiques
- Nice-Corse (2025)
- Alsace / Lorraine (2026)
- Grenoble (2027)

Candidatures au Comité 2022-2023

14 Régionales sont concernées par le renouvellement de leurs postes au Comité. Il reste aussi 8 postes nationaux (postes de 3 ans) et deux postes régionaux non pourvus aux dernières élections : Aquitaine (poste de 2 ans) et Lille (poste de 2 ans).

Pour rappel, les postes précédemment pourvus de moins de 3 ans peuvent être repris sans année de césure. Les candidat.e.s qui ont posé leur candidature sont :

- Miriam Di Francia (poste national, mandat de 3 ans)
- Laurence Candille (poste national, mandat de 3 ans)
- Hélène Gagneux (Centre-Val de Loire, mandat de 4 ans)
- Fabien Collot (Champagne-Ardenne, mandat de 4 ans)
- Michel Imbert (avec pour suppléante Magali Rodary) (Grenoble, mandat de 4 ans)
- Stéphanie Doret (Ile de France, mandat de 4 ans)
- Claire Piolti-Lamorthe (Lyon, mandat de 4 ans)
- Chloé Chateau (Montpellier, mandat de 4 ans)
- Cécile Ripoche-Ben Haddou (Antilles-Guyane, mandat de 2 ans)

Les candidats seront invités au Séminaire et au Comité de juin. Une fois élus, ils seront votants en fin de Comité pour élire le nouveau Bureau. Le vote se fera en ligne (sauf pour les quelques adhérents qui n'ont pas d'adresse mail). Il sera organisé par Mickaël Gagin et Sylvain Etienne.

Relevé de décisions du Comité des 25 et 26 juin 2022

Approbation du compte-rendu du Comité précédent

Le compte-rendu du précédent Comité est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité et bilan financier 2021

Résultats du vote des adhérents :

Nombre de votants : 835

	Pour	Contre	Abstention	Nul
Rapport d'activité	788	2	45	0
Bilan financier	779	1	55	0

Bienvenue aux nouveaux élus au Comité

Nom et prénom	**Suffrages obtenus**
CANDILLE Laurence	778 / 835
DI FRANCIA Miriam	778 / 835

Régionale	**Nom et prénom**	**Suffrages obtenus**
Alsace	ZESSIN Mathias	32 / 33
Antilles-Guyane	RIPOCHE-BEN HADDOU Cécile	4 / 5
Centre-Val de Loire	GAGNEUX Hélène	47 / 49
Champagne-Ardenne	COLLOT Fabien	18 / 21
Grenoble	IMBERT Michel (sup. RODARY Magali)	46 / 47
Île de France	DORET Stéphanie	88 / 90

Lorraine	MTALAA Anas	58 / 62
Lyon	PIOLTI-LAMORTHE Claire	45 / 45
Montpellier	CHATEAU Chloé	36 / 39
Poitou-Charentes	BACLE Thierry	42 / 44

Partenariat et liens avec d'autres associations
La SFdS propose à l'APMEP (et l'ADIREM) de rejoindre le Collège des sociétés savantes et académiques de France en tant que membres associés. Être membre associé permet d'avoir un ou une représentante aux réunions du CA (une par mois en visio) avec un droit de vote consultatif. Cela coûte 250 euros par an.
Le Comité donne son accord pour que l'APMEP devienne membre associé de ce collège pour un an.
(Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 10)
Claire Lommé accepte d'être la représentante de l'APMEP.

Groupe « Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives »
Le groupe « Neurosciences et apprentissage des mathématiques » souhaite changer de nom pour s'appeler « Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives ».
(Contre : 0, Abstention : 1, Pour : 25)

Adhésions / Abonnements
Pour l'année 2022-2023, sur les conseils du chargé de mission Abonnements et cotisations, il est proposé au Comité les tarifs mis en annexe.
A noter que :
• tous les étudiants pourront adhérer pour 10 euros,
• ceux qui adhèrent pendant les journées recevront AFDM dès décembre.
Ces tarifs sont soumis au vote du Comité et approuvé à l'unanimité des 26 votants présents ou représentés.

AFDM
Lise Malrieu présente au Comité la charte publicitaire d'AFDM actualisée. Cette charte est soumise au vote du Comité et approuvée à l'unanimité des 27 votants présents ou représentés.

Publimath
Suite aux difficultés avec l'hébergeur Mathrice, la base Publimath a été hébergée sur le serveur de l'APMEP. La migration du site Publimath est quasiment achevée. Un groupe va travailler sur l'établissement d'un cahier des charges pour les modifications du site/de la base qui paraissaient souhaitables : Sophie Roubin, Miriam Di Francia et Agnès Gateau acceptent d'y participer.

Texte « propositions et revendications »
Présentation du texte « Propositions et revendications ».
Le Comité approuve cette version avec 28 voix pour et une abstention.

Logo et site du collectif
Le collectif souhaite avoir un logo pour augmenter sa visibilité.
Le Comité accepte-t-il de participer à hauteur de 400 euros maximum pour la fabrication du logo et du site.
Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 12

Présentation et vote du nouveau Bureau
C'est le nouveau Comité qui élit ce Bureau (article 7 du règlement intérieur).

Bureau 2022-2023 soumis au vote du comité
- Présidente : **Claire PIOLTI-LAMORTHE**
- Vice-président, Lycée professionnel, Formation initiale : **Christophe MONDIN**
- Secrétaire, Lycée : **Céline LAINÉ**
- Trésorier, Lycée : **Jean-Baptiste CIVET**
- Premier degré, Collège, Formation continue : **Claire LOMMÉ**
- Collège, Formation continue, Communication : **Sophie ROUBIN**
- Collège, Mathscope, Calendrier : **Laurence CANDILLE**
- Collège, Relations avec les Régionales : **Yves FARCY**
- Premier Degré : **Jean TOROMANOFF**

La composition de ce nouveau Bureau est approuvée à l'unanimité des 28 votants présents ou représentés.

Liste des responsables 2022-2023

Chargés de mission non-membres du comité national 2022-2023
N.B : extrait du compte rendu du comité de juin 2014 : « les chargés de mission sont des adhérents qui s'investissent particulièrement dans la vie de l'association, mais qui ne font pas partie du Comité national (sauf exception). Selon l'ordre du jour des réunions du Bureau et du comité, ils peuvent y participer en tant qu'invités. Dans le cadre de leur mission, leurs frais (déplacement, hébergement…) sont remboursés par l'APMEP ».
- Adhésions et abonnements : Rémi BELLOEIL
- Trésorerie : Pascale POMBOURCQ, Marie-José BALIVIERA
- Liaison avec le secrétariat et les Régionales : Marie-José BALIVIERA, Francis SLAWNY
- Publications : Nicole TOUSSAINT, Gérard

COPPIN, Jean FROMENTIN, Sébastien PLANCHENAULT
- BGV : Anne-Sophie SUCHARD, Sébastien PLANCHENAULT
- BGV Spécial Journées : Jean-Paul BARDOULAT, Anne-Sophie SUCHARD
- Au fil des maths : Cécile KERBOUL, Isabelle FLAVIER
- Pôle numérique : Gérard COPPIN, François COUTURIER, François PÉTIARD, Yvon POITEVINEAU, Michel SUQUET, Anne-Sophie SUCHARD
- Mercredis de l'APMEP : Agnès GATEAU
- Mathscope : Laurence CANDILLE, Christophe GOMBERT
- Communication interne et externe : Catherine CHABRIER, Alice ERNOULT, Anne-Sophie SUCHARD, Sébastien PLANCHENAULT
- Vote, Séminaire : Mickaël GAGIN, Sylvain ETIENNE
- Relations internationales : Michel FRÉCHET, Delphine BOURGEOIS, Richard Cabassut
- Refonte du texte propositions et revendications : Eric LAFOSSE
- Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques : Stéphanie DORET, Alice ERNOULT

Responsables commissions nationales en 2022-2023
- Premier degré : Barbara STRBA
- Collège : Patricia GONCALVES
- Lycée professionnel : Jessica ESTEVEZ-BRIENNE
- LEGT : Frédérique FOURNIER
- Formation des enseignants : Valérie GIRARDIN
- Enseignement supérieur : Alice ERNOULT

Groupes de travail nationaux 2022-2023
- Annales d'examen et concours : Denis VERGES
- Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives : Marie-Line GARDES
- Culture, Mathématiques et Arts : Houria LAFRANCE
- Femmes et Maths : Laure ETEVEZ
- Fondamentaux et automatismes : Anne-France ACCIARI
- Histoire des mathématiques : Nathalie CHEVALARIAS
- Jeux et mathématiques : Françoise BERTRAND
- Journées Nationales : Sébastien SOUCAZE
- Littéramath : Alice ERNOULT
- Mathématiques et informatique : Florence NENY
- Math-Europe : Carole TERPEREAU
- Mise en ligne des BV : Armelle BOURGAIN
- Olympiades (sujets et corrigés) : Antoine CROUZET
- Publimath : Hombeline LANGUEREAU, Michèle BECHLER
- Rénovation du site : Michel SUQUET

Représentants de l'APMEP en 2022-2023
- ADIREM : Gérard COPPIN, Alice ERNOULT
- Animath : Stéphanie DORET
- CFEM : Sophie ROUBIN, Denis ROTH, François MOUSSAVOU
- Collège des sociétés savantes et académiques de France : Claire LOMMÉ
- Comité scientifique de la fondation Blaise Pascal : Luca AGOSTINO
- Comité scientifique des IREM : Alice ERNOULT, Sophie ROUBIN
- Commission Inter-IREM Collège : Sophie ROUBIN
- Commission Inter-IREM Lycée professionnel : Jessica ESTEVEZ-BRIENNE
- Femmes & Mathématiques : Laure ETEVEZ
- MATh.en.JEANS : François MOUSSAVOU
- Maths C2+ : Jean TOROMANOFF
- Société Française de Statistique : Valérie ROBERT
- Société Informatique de France : Florence NENY
- Société Mathématique de France : Christine CHOQUET
- Société Mathématiques Appliquées et Industrielles : Stéphanie DORET

Relevé de décisions du Comité des 19 et 20 novembre 2022

Approbation du compte-rendu du comité précédent

Le compte-rendu du précédent Comité est adopté (Pour : 29 Abstention : 1)

Nouveau site

La bascule vers le nouveau site s'est faite sans ennui le mercredi 19 octobre 2022. A cette occasion, un BGV spécial a été envoyé à tous les adhérents. Le nouveau site a été présenté tout au long des Journées Nationales à Jonzac.

2.2 Le Bureau

En 2022, un fonctionnement plus classique des Bureaux est revenu. Néanmoins le Bureau a conservé l'organisation du Bureau le samedi toute la journée et dimanche matin, au local de l'APMEP à Paris, complétés si besoin (surtout pour les Bureaux accompagnant un comité) par un Bureau en soirée dans la semaine suivante.

Les sept réunions de Bureau National (janvier, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre) ont pu être organisées en présentiel à Paris et une possibilité de suivre le Bureau à distance en visio-conférence a systématiquement été proposée.

Une réunion exceptionnelle du Bureau a été organisée en avril 2022. Elle a pour objectif d'étudier les réponses au questionnaire *Enseigner les mathématiques au XXIème siècle*

D'une façon très habituelle, le Bureau s'est occupé de toutes les questions occasionnées par la gestion interne de l'association : adhésions, élections, suivi des publications, fonctionnement et rénovation du site, gestion numérique, travaux au local… Il est accompagné pour cela par des chargés de mission. Ces derniers interpellent le Bureau chaque fois qu'une décision est nécessaire, apportent leur expertise pour l'analyse de chaque situation puis sont généralement chargés de la mise en œuvre des décisions prises par le Bureau. Leur travail est essentiel pour le fonctionnement quotidien de l'association, le Bureau les en remercie vivement.

Par ailleurs, une part non négligeable du travail du Bureau a été consacrée à la préparation des débats du Comité national et à l'organisation des Journées Nationales de l'APMEP 2022 à Jonzac.

« Enseigner les mathématiques au XXIème siècle »

Une réunion exceptionnelle du Bureau a été organisée en avril 2022 avec pour objectif d'étudier les réponses au questionnaire *Enseigner les mathématiques au XXIème siècle.* Nous avons consacré une journée à dépouiller les questions ouvertes pour faire ressortir des lignes fortes. Ce travail a permis d'élaborer une note qui a été finalisée lors du Bureau de septembre et qui a été publiée sur le site :
https://www.apmep.fr/Enseigner-les-mathematiques-au-XXIe-siecle-point-d-etape

Suivi des réformes

En 2022, le suivi des multiples réformes a fortement impacté le travail du

Bureau. Ces réformes, nouvelles ou sous forme d'adaptation, concernent la voie professionnelle, le lycée général et technologique, le baccalauréat, le collège, la formation (initiale et continue) et le recrutement des enseignants.

- Pour le collège, des annonces ont été faites par le ministre en novembre pour introduire des heures de « consolidation et d'approfondissement » en sixième. Les membres du Bureau ont réagi dans la presse à la suite de ces annonces, rappelant nos positions : au-delà du manque de clarté de ces annonces et des questions qui peuvent se poser quant à leur pertinence (un élève ne peut-il pas être en difficulté en mathématiques et en Français ?) et leur faisabilité (les professeurs d'école qui ont déjà un travail dans et hors la classe très conséquent pourront-ils assurer ces heures de cours ? Comment se dérouleront les concertations ?), l'APMEP appelle à concevoir l'aide aux élèves en difficulté de façon plus globale. D'une part, encourager (notamment par des formations adaptées) la prise en charge des difficultés des élèves au sein du groupe classe. D'autre part, développer des dispositifs spécifiques pour la prise en charge de la grande difficulté, en évitant le saupoudrage de dispositifs ponctuels qui s'avèrent souvent peu efficaces. Pour veiller à la réussite des élèves et assurer la continuité de l'enseignement, les liaisons inter-degrés nous semblent indispensables et doivent être réellement mises en place. Cela nécessite en particulier de prévoir une concertation effective entre les différents enseignants concernés.

  Par ailleurs, à la suite des dysfonctionnements survenus lors de l'épreuve de mathématiques du DNB (certains exercices provenaient directement de manuels et des irrégularités ont conduit à une perturbation des épreuves dans certaines académies), le Bureau a alerté l'inspection générale de mathématiques.
- **Pour le lycée général** : en février, suite à la publication par la DEEP des choix de spécialité et en particulier la faible place des filles et des enfants de classe populaire parmi les élèves choisissant la spécialité « mathématiques » en première, le ministère a auditionné l'APMEP ainsi que différentes sociétés savantes pour travailler sur les conséquences de cette réforme. Le compte-rendu de cette audition est disponible sur le site : https://www.apmep.fr/Audition-de-l-

APMEP-par-le-Comite-de-consultation-sur-la-place-des. Le ministère a donc demandé la rédaction d'un nouveau programme pour un enseignement spécifique de mathématiques dans le cadre du tronc commun. Ce programme a paru très tardivement en juillet et cet enseignement a été proposé de manière précipitée, optionnelle et hors délai aux élèves de seconde pour la rentrée 2022. Si l'APMEP est favorable au retour des mathématiques dans le tronc commun, les choix d'horaire et de contenu ne nous semblent pas pertinents. La possibilité offerte à la suite de cet enseignement de poursuivre en option mathématiques complémentaires semble elle aussi illusoire et nous nous en sommes ouverts aux inspecteurs généraux présents lors de nos Journées Nationales. En juin, en septembre et en novembre, les membres du Bureau ont réagi à ces choix dans la presse et ce sujet a fait l'objet de l'édito du BGV 227 : https://www.apmep.fr/Editorial-du-BGV-no227.

Le déséquilibre entre les horaires des disciplines liées aux humanités et les disciplines scientifiques dans la nouvelle structure du lycée général et l'inquiétude liée à la baisse d'attractivité des spécialités scientifiques nous a conduits à participer au collectif maths-sciences (https://collectif-maths-sciences.fr/) qui a travaillé à la rédaction de communiqués concernant les choix des élèves en termes de spécialités et à une réflexion sur une nouvelle structure à proposer en lieu et place de la structure actuelle. Cette structure a fait l'objet d'une présentation lors du Comité de novembre.

En ce qui concerne le calendrier des épreuves du baccalauréat et le grand oral, nous avons été en relation constante avec la conférence des associations de professeurs spécialistes (https://conferenceassociations.blogspot.com/2022/09/baccalaureat-audience-au-ministere.html) et nous avons corédigé plusieurs communiqués. La conférence a été reçue à plusieurs reprises pour faire part de ses préoccupations sans être entendue.

Il est possible de lire toutes les informations concernant les actions menées par l'APMEP sur ce sujet : https://www.apmep.fr/Reforme-du-lycee-et-du-baccalaureat et les entretiens dans la presse : https://www.apmep.fr/L-APMEP-et-les-

Medias-2017-2022

- **Pour la voie professionnelle**, une nouvelle réforme a été travaillée par différents groupes de travail placés sous l'égide de personnalités institutionnelles (recteurs, inspecteurs généraux). L'idée maitresse de la réforme était d'augmenter les périodes de stages. Nous avons fait part de notre inquiétude concernant cette nouvelle réforme aux inspecteurs généraux présents à nos Journées Nationales et nous avons demandé et obtenu une audition (programmée en 2023) auprès d'un des groupes de travail. Nous nous sommes associés à la rédaction d'un communiqué avec la conférence des associations de professeurs spécialistes : https://www.apmep.fr/Communique-de-la-Conference-des-Associations-de-Professeurs-Specialistes-du-22-novembre-2022 .
- **Pour la réforme de la formation initiale et du recrutement des enseignants, l**a réforme du recrutement a été mise en place en 2022. Comme nous l'avions anticipé, le fait que le concours soit placé en fin de M2 pour la première fois, le vivier des candidats s'est très fortement appauvri. La nouvelle épreuve orale a fait l'objet de discussions en Comité.

2.3 Les chargés de mission

Les membres du Comité et du Bureau sont élus et renouvelés régulièrement. La complexité du fonctionnement de l'association nécessite que des bénévoles assurent une continuité plus importante.

Le groupe gestion se réunit la veille des réunions de Bureau afin de pouvoir assister au mieux celui-ci sur des points particulièrement techniques : trésorerie, publications (relations avec l'imprimeur, organisation et gestion du stock, etc.), adhésions et abonnements (tarifs, organisation de la campagne d'adhésion, relation avec les adhérents, etc.), librairie en ligne, relation avec les personnels et prestataires…

Le pôle numérique se charge de la gestion de tous les outils numériques de l'association : site internet, librairie en ligne, base de données des adhérents et abonnés, serveurs, owncloud, big blue button, préservation des noms de domaine…

En 2022, les membres du pôle numérique ont poursuivi leur collaboration avec le responsable du groupe de travail du nouveau site (avec sa mise en production aux Journées à Jonzac), mais aussi avec le Bureau afin

d'améliorer le fonctionnement des outils numériques utilisés par les membres de l'association.

2.4 Les groupes de travail et commissions

En 2022, l'APMEP comptait 15 groupes de travail et 6 commissions nationales. Chaque groupe ou commission se réunit normalement deux fois par an (dont une fois lors des Journées Nationales) et est chargé d'alimenter les réflexions de l'APMEP et de produire des ressources (sous forme de publication en ligne, d'articles ou de brochures par exemple). La plupart disposent d'une rubrique spécifique sur le site (espace des commissions nationales : https://www.apmep.fr/Les-Commissions-Nationales ; espace des groupes de travail : https://www.apmep.fr/Les-Groupes-de-travail-APMEP. Les groupes et commissions sont ouverts à toute personne adhérente à l'APMEP, il suffit pour cela d'en faire la demande auprès de la ou du responsable.

Le groupe Publimath alimente la base de ressources PUBLIMATH et la bibliothèque numérique en recensant les publications qui intéressent la communauté mathématique, en particulier les publications des IREM et de l'APMEP (voir la page de présentation du site de l'APMEP). La base, hébergée sur les serveurs Mathrice du CNRS, a dû migrer sur les serveurs de l'APMEP en 2022. Des temps de travail ADIREM-APMEP ont été mis en place pour réfléchir à l'évolution de la base (ergonomie et présentation). En octobre 2022, la base Publimath contient plus de 36 000 fiches dont plus de 13 200 donnent directement accès au fichier au format PDF de la publication et elle propose l'accès à un glossaire comportant plus de 3 950 notices répertoriées dans 20 domaines. L'édition des fiches et la maintenance informatique de la base nécessite un travail quotidien. Le groupe Publimath souhaiterait étendre son réseau de personnes ressources et que de nouveaux collègues les rejoignent.

Le groupe Histoire des Maths (une quinzaine de membres en 2022-2023 qui se réunissent deux fois par an en présentiel pour faire la synthèse de l'avancée des travaux et décider des travaux futurs) a pour principale mission de contribuer à la diffusion des travaux en histoire des mathématiques qui peuvent être utiles au travail de classe. En particulier il alimente les pages spécifiques aux items d'histoire des nouveaux programmes de lycée en seconde https://www.apmep.fr/Histoire-des-mathematiques-Programmes-2019-

pour-la-2de, en spécialité de première https://www.apmep.fr/Programmes-2019-pour-la-1re. Les pages pour la terminale sont en cours.

Les membres du groupe recensent les articles d'Au Fil des Maths qui traitent d'histoire des maths https://www.apmep.fr/L-Histoire-des-Mathematiquesdans-AFDM ainsi que les ateliers d'histoire aux Journées Nationales de l'APMEP https://www.apmep.fr/L-Histoire-des-Mathematiquesaux-Journees-Nationales. Ils collaborent étroitement avec la CII/APMEP Publimath pour recenser les publications destinées à la communauté des professeurs de mathématiques.

Le groupe **Fondamentaux et Automatismes** a été créé en septembre 2021. En 2022, il a travaillé sur le thème des fractions et des décimaux et a rédigé un document présentant une diversité de questions flash pour travailler les fractions et décimaux. Ces questions sont commentées afin de donner un éclairage sur les enjeux didactiques et d'aider les enseignants à construire une progression de questions « flash ». Le groupe a aussi écrit les sujets de la Course aux Nombres cycle 3 pour l'année 2022.

Le groupe *Neurosciences et apprentissage des mathématiques* a changé de nom en 2022, il est devenu ***Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives***. Il s'est réuni 4 fois, en janvier et en avril en visioconférence, en mai au local à Paris et en octobre à Jonzac. Le travail du groupe se recentre sur la question des difficultés et troubles des apprentissages en mathématiques, notamment pour le second degré. Il cherche à déterminer les ressources nécessaires pour les enseignants, d'une part pour identifier et d'autre part pour intervenir. Pour cela, il a déjà échangé sur des recherches et commencé à développer un questionnaire à destination des enseignants pour recueillir leurs besoins. En perspective, il voudrait pouvoir identifier et proposer des ressources existantes, puis créer des ressources s'il y a des manques. La veille bibliographique sera aussi renforcée sur les livres et articles de recherche sur cette question des troubles et difficultés en mathématiques. Le rythme des réunions a été proposé à quatre par année, deux en présentiel (une au local et une lors des JN) et deux à distance.

Le groupe ***APMEP - Femmes & Maths,*** constitué de 8 personnes, travaille en partenariat avec l'association *Femmes & Maths*. Il se réunit, en présentiel, deux fois par an, une fois au local à Paris et une fois à l'occasion des

Journées Nationales. Ses axes de travail sont :

- faire une veille et une sélection de ressources à destination des collègues pour lutter contre les stéréotypes de genre en classe et les mettre en avant sur le site,
- analyser les stéréotypes de genre véhiculés dans les manuels scolaires,
- étudier la façon dont les appréciations des enseignants sont porteuses, ou non, de stéréotypes de genre.

En mai 2022, le groupe a publié sur le site de l'APMEP un texte en réaction aux projets de programmes pour l'enseignement scientifique en 1ère : https://www.apmep.fr/Le-projet-de-programmes-de-1ere

Les groupes ***Maths-Europe*** (en pause en 2022) ; ***Mathématiques et informatique ; Culture, Mathématiques et Arts*** (créé en 2021) ont pour rôle essentiel d'alimenter la réflexion pédagogique et didactique de l'association sur ces thèmes.

Les publications les plus visitées et appréciées du site de l'APMEP sont les ressources conçues par le ***groupe « Annales d'examens ».*** Le ***groupe Olympiades*** complète cette offre en mettant à disposition les sujets et des propositions de corrigés des Olympiades de mathématiques. L'activité de ces deux groupes est détaillée en partie 3.7 et celle du ***groupe Mathscope*** est détaillée en partie 3.8.

Le groupe JEUX de l'APMEP est toujours très actif après plus de 40 ans d'existence. L'année 2022 a vu la parution de la brochure « JEUX Écollège 5 (géométrie) », dernier volet de la trilogie « JEUX École 3 (nombres et calculs) » et « JEUX Écollège 4 (Algorithmique et raisonnement) ». Elle est composée de cinq dossiers-jeux ; ces dossiers de facture originale sont accompagnés de compléments et de suppléments sous la forme de fichiers numériques disponibles sur le site de l'APMEP. Le groupe travaille sur une nouvelle brochure. En 2022, le groupe a participé activement au Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques en tenant le stand « Les jeux de l'Apmep ».

Le groupe Littéramath, en partenariat avec Tangente, le réseau des IREM et Publimath. a créé un site (litteramath.fr) qui, outre les listes de livres de littérature mathématique à destination des CDI de collèges et lycées, contient désormais des listes pour les plus jeunes et d'autres ressources pour l'utilisation des ouvrages en classe. Il a animé des ateliers aux Journées Nationales de l'APMEP à Jonzac.

En 2022, le ***groupe Rénovation du site*** a travaillé à la conception du nouveau site (voir la partie 3.2. Site internet). L'équipe a lancé un appel à volontaires pour contribuer à la mise en page et à la maintenance des pages, lors du lancement du nouveau site aux Journées Nationales à Jonzac.

Le ***groupe des Journées Nationales*** assiste les Régionales organisatrices et assure en particulier la gestion du site des journées chaque année. Cela permet une amélioration continue de l'organisation et des partages de compétences entre Régionales.

Les six commissions nationales, spécifiques à chaque niveau d'enseignement, sont régulièrement sollicitées pour étayer les prises de position du Bureau et pour la mise à jour du texte « Propositions et revendications »

Les ***commissions 1er degré et collège*** regroupent une quinzaine de membres. Elles se réunissent aux mêmes dates ce qui permet de traiter ensemble de sujets communs. En 2022, la réunion de janvier a encore eu lieu en visioconférence, celle de septembre a eu lieu au local de l'APMEP avec un temps proposé en visioconférence pour permettre à des collègues éloignés d'apporter leur contribution. La réunion proposée pendant les Journées Nationales est plus ouverte dans un objectif de diffusion et concerne une cinquantaine de personnes. Les principaux thèmes abordés en 2022 ont été le suivi du plan maths et des très (trop) nombreuses ressources parues. Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'APMEP : https://www.apmep.fr/Compte-rendus-des-Commissions-Premier-degre-et-College Une veille est organisée et disponible sur l'espace ressources des commissions du site de l'APMEP : https://www.apmep.fr/Le-curriculum-du-Cycle-1-au-Cycle-4

Les commissions 1er degré et collège ont organisé leurs questions d'actualités lors des Journées à Jonzac sous la forme d'une table ronde sur le thème « Menace du stéréotype et gestes professionnels : quelle vigilance ? » (lire le compte-rendu). Les commissions organisent de plus les Mercredis de l'APMEP (voir la partie 2.5.)

La ***commission LEGT*** a organisé trois réunions en visioconférences le samedi matin ou en soirée, en janvier, mai et début octobre. Elle s'est réunie en présentiel lors des Journées Nationales. En décembre 2022, Stéphanie Doret a remplacé Frédérique Fournier comme responsable de la commission.

Les **commissions *lycée*** *(LEGT et Lycée professionnel) et f****ormation*** des enseignants ont été mobilisées par le suivi et l'analyse des nombreuses réformes mises en place.

En 2022, la ***commission Enseignement supérieur*** s'est réunie une fois en présence (hors des Journées Nationales). Elle a réfléchi à un projet de rencontres sur le modèle des Mercredis de l'APMEP et, en lien avec la commission LEGT, elle a travaillé sur les attentes en mathématiques dans le supérieur.

2.5 Les actions pour la formation

Depuis 2019, le Bureau, en accord avec le Comité, a souhaité proposer aux enseignants stagiaires de découvrir l'association grâce au **parrainage par un adhérent de l'APMEP**. Cette adhésion gratuite permet d'être informé, de voter et d'avoir un accès à la version numérique d'*Au Fil des Maths* – le Bulletin de l'APMEP gratuitement (https://www.apmep.fr/Parrainer-un-stagiaire). Les autres modalités d'adhésion restent valables, y compris le tarif de première adhésion pour les stagiaires qui offre en plus la version papier d'*Au Fil des Maths*. Le nombre d'adhérents est à peu près stable (autour de 2500 adhérents et 150 abonnements).

Les **Journées Nationales de l'APMEP à Jonzac** se sont déroulées normalement en présence de nombreux congressistes. Une journée OFF, le vendredi, veille de l'ouverture des Journées, a été offerte aux scolaires et au grand public avec des spectacles, des animations et une promenade mathématique dans la ville. Durant quatre jours, les nombreuses conférences et ateliers ont permis des échanges de qualité. Voir la page des JN Jonzac

Les mercredis de l'APMEP, mis en place fin 2020, ont été organisés régulièrement en 2022. Les mercredis de l'APMEP sont des **temps d'échange et de formation à destination des PE** ou de toute personne qui s'intéresse à l'enseignement du premier degré. Les intentions de participation peuvent se faire par l'intermédiaire d'un formulaire en lien sur le site. En 2022, 11 mercredis ont été animés sur des sujets très divers. Les dates et thèmes des mercredis ont été relayés via les réseaux sociaux et le site internet. Les rencontres ont regroupé régulièrement au minimum une quinzaine de personnes avec parfois un pic lorsque l'intervenante ou l'intervenant est plus connu(e). AFDM a animé trois mercredis autour d'articles publiés dans la revue. Voir la page des mercredis sur le site.

Le **Séminaire de l'APMEP** est un week-end de travail et de formation

réservé aux cadres de l'association. En 2022, il a eu pour thème **Enseignement des mathématiques et élèves à besoins éducatifs particuliers.** En deux journées, nous nous sommes intéressés aux élèves sourds, aux élèves déficients visuels, aux élèves dyspraxiques, et dyscalculiques. L'apport formatif a été dense avec deux conférences, l'une en ouverture **Géométrie et dyspraxie** proposée par Alice Gomez et Joris Mithalal, l'autre en clôture **Que cache la dyscalculie ?** par Marie-Line Gardes. Le samedi après-midi ont été organisés trois ateliers en parallèle. Le premier a été mené deux fois pour que tous les participants puissent en profiter. Il était animé par Roméo Hatchi, Docteur en mathématiques, professeur agrégé de mathématiques et enseignant en LSF en lycée ordinaire. Il a proposé un atelier interactif autour de l'enseignement des mathématiques en langue des signes **Sign'Maths : rendre les mathématiques accessibles en langue des signes. Pour permettre à Roméo Hatchi de profiter lui aussi de cette journée de formation, la journée du samedi a été traduite en langue des signes. Les deux autres ateliers étaient Les mathématiques enseignées à des élèves déficients visuels, animé** par Julien Say, professeur de mathématiques à la Cité scolaire René Pellet de Villeurbanne qui est un Établissement Régional d'Enseignement Adapté à la Déficience Visuelle (EREA-DV), et **Les outils du cartable fantastique : compensation et adaptation en classe animé** par Valérie Grembi, directrice et coordinatrice pédagogique de l'association Cartable Fantastique. Voir la page du séminaire.

2.6 Les liens avec les Régionales

Durant l'année 2022, le Bureau a continué à travailler avec les Régionales. Ainsi, il leur a fait parvenir, comme chaque année, les informations administratives qui les concernaient (campagne d'adhésion, parrainage des stagiaires, frais de ports gratuits, comptes-rendus des Bureaux et des Comités...) et les informations des événements organisés par des partenaires.

Si la séquence d'échanges a pu cette année avoir lieu lors du séminaire après deux années de suspension dues à la crise sanitaire, les rencontres en visioconférence avec les présidents de Régionale ont été maintenues. Elles permettent des échanges plus réguliers et une mise en réseau des présidents de Régionale.

Le National essaie d'alléger les tâches administratives des Régionales afin de leur permettre de se consacrer en priorité à la partie animation. Les

présidents de Régionale disposent d'un espace dans le Nextcloud où sont déposés les documents utiles au bon déroulement de leur mission.

De plus, chaque Régionale qui en fait la demande peut bénéficier à la fois d'un espace d'archivage dans le Nextcloud, ce qui peut permettre de garder mémoire plus facilement de la vie de la régionale et d'un espace dédié sur la plateforme de visioconférence BBB de l'APMEP afin d'organiser des réunions à distance en région.

Enfin, le National, après avoir organisé la mise en veille de la régionale de Lille en 2021-2022, a participé à sa réunion aux JN à Jonzac. La Régionale de Lille va reprendre son activité, une AG extraordinaire étant programmée le 1er mars 2023.

3. Les publications de l'association

3.1. La plaquette « Visages » 2022-2023 et le texte « propositions et revendications »

La plaquette « Visages de l'APMEP » est envoyée chaque année aux adhérents de l'association. Elle constitue une présentation de l'état des débats internes de l'association avec ses propositions et revendications, ses différents moyens de communication, ses brochures, celles qui sont codiffusées et les différents responsables régionaux et nationaux.

Le texte Propositions et revendications de l'APMEP présente des propositions s'appuyant sur un certain nombre de constats qui interpellent l'APMEP. Il est réactualisé chaque année, proposé au Comité de mars et voté au Comité de juin. En 2022, un groupe de travail a réfléchi à des pistes de modifications pour rendre le texte plus accessible, engagé et pérenne. Ce travail sera un chantier de l'année 2023.

Le texte Propositions et revendications de l'APMEP est complémentaire du Texte d'orientation de l'APMEP, approuvé par les adhérents suite à un vote en septembre 2010, qui exprime des positions relativement générales et pérennes sur l'enseignement des mathématiques (*de la maternelle à l'université*).

Ces deux textes sont destinés aux adhérents et à tous les interlocuteurs potentiels de l'APMEP : enseignants (de toutes disciplines), mais aussi inspecteurs, décideurs politiques, journalistes, responsables syndicaux, parents d'élèves, etc.

Le travail de mise à jour de la plaquette « Visages », dans la forme comme dans le fond, nécessite un long investissement de bénévoles pendant l'été.

3.2. Le site internet

Le site internet de l'APMEP permet de diffuser les informations de l'APMEP, qu'il s'agisse de ses prises de position, de comptes-rendus de réunions ou de ressources pour les enseignants. Associé à la Librairie en ligne, il permet d'adhérer et d'acheter des brochures. Son fonctionnement est assuré par le pôle numérique (équipe de bénévoles) assisté ponctuellement par un prestataire extérieur.

De janvier à octobre 2022, le groupe Rénovation du site (composé de 4 personnes) a continué le travail de réorganisation des différentes rubriques du site en trois grandes parties : l'APMEP, les brochures et les revues, les ressources.

La remise en page de l'ensemble des articles de l'ancien site a été en partie réalisée (notamment pour les brochures, les revues et les annales) et doit se poursuivre en 2023.

Le passage de témoin entre l'ancien et le nouveau site a eu lieu lors des JN à Jonzac et des corrections de redirections, signalées par nos visiteurs, ont pu être menées à bien dans la semaine qui a suivi, notamment pour la partie des Annales ou les liens concernant *Au fil des maths*.

Au cours du mois d'octobre, la gestion des actualités s'est concrétisée, en distinguant les actualités de l'APMEP de celles de nos partenaires : à noter que certains de nos communiqués ont été élaborés avec nos partenaires.

Quelques Régionales utilisent leurs rubriques pour communiquer leurs actions et proposer des ressources. La remise en page des articles de ces rubriques, issus de l'ancien site, sera réalisée en 2023. Nous souhaitons que l'ensemble des Régionales s'empare de cet outil.

Le site internet s'est encore enrichi avec la création d'un kit militant https://www.apmep.fr/Kit-militant qui permet de retrouver tous les documents utiles pour les adhérents qui souhaitent parler de l'APMEP. Ce kit permet de montrer le dynamisme de nos actions.

3.3 Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux

Le compte Twitter de l'APMEP

Le compte Twitter *@APMEP_Nat* de l'APMEP permet une diffusion large et rapide des informations et publications de l'association. Fin 2022, le compte Twitter *@APMEP_Nat* avait presque 5 300 abonnés (+1300 abonnés sur l'année), il publie 20 à 50 tweets par mois, chacun vus par quelques milliers

de personnes. Il partage les publications des associations partenaires et permet de diffuser l'ensemble des réactions du Bureau. Les informations qui sont publiées sont régulièrement relayées par d'autres comptes : comptes associatifs, Café Pédagogique, comptes personnels influents dans la communauté mathématique de Twitter.

La Conférence des associations des professeurs spécialistes, dont l'APMEP fait partie, a elle aussi un compte Twitter *@CSpecialistes*.

Le réseau de l'APMEP est visible sur Twitter, de nombreux adhérents y sont actifs, la revue *Au fil des Maths* et plusieurs Régionales ont ouvert des comptes. Les principaux comptes « APMEP » sont : le national @Apmep_Nat ; Aix-Marseille @apmep_aixmrs ; Centre-Val-de-Loire @ApmepCVL ; Grenoble @ApmepGrenoble ; Haute et Basse Normandie @ApmepNormandie ; Île-de-France @APMEP_IDF ; La Réunion @Apmep_Run ; Nantes @APMEP_Nantes ; Picardie @Apmep_Picardie ; Poitou-Charentes @apmeppoitiers ; Toulouse @ApmepToulouse ; la revue *Au fil des maths* @AuFilDesMaths . Le projet Littéramath a aussi un compte @litteramath .

Nous utilisons le « hashtag » #jnAPMEP pour mettre en avant les publications ayant comme sujet les Journées Nationales de l'APMEP. Ce mot clé ayant été utilisé depuis plusieurs années, c'est une façon simple de retrouver les tweets qui ont été faits par tous les participants lors des JN. En 2022, nous avons commencé à utiliser le mot clé #jrAPMEP pour annoncer les dates des Journées des Régionales.

La page Facebook de l'APMEP

L'APMEP dispose d'une page Facebook : https://www.facebook.com/APMEP.Nat qui est suivie par un peu plus de 1000 personnes.

Aux Journées Nationales à Jonzac, l'équipe communication a mis au point un plan de publication d'articles pour que le compte facebook soit plus actif. Des événements sont créés pour annoncer les mercredis de l'APMEP. Dans ce cas, ces publications ont été partagées sur d'autres groupes, principalement *Le coin boulot des profs de mathématiques* et *le coin boulot des Professeurs des écoles (PE)* et ont atteint plusieurs milliers de vues (jusqu'à

presque 9000 vues). La revue *Au fil des maths* dispose elle aussi d'une page Facebook.

Le groupe Linkedin de l'APMEP

Un groupe privé APMEP existe sur Linkedin. Il contient 133 membres et nous avons très régulièrement des demandes d'inscription. Il n'y a actuellement presque aucune activité sur ce groupe.

Il serait utile de réfléchir à l'animation de ce groupe Linkedin qui est sous utilisé.

3.4 Le BGV

Le Bulletin Grande Vitesse (BGV) est depuis cette année 2022 une info-lettre. Le premier BGV dans le nouveau format a paru le 22-02-2022. Ce changement a nécessité de modifier les différentes rubriques du BGV pour permettre de construire une architecture pérenne que l'on retrouvera dans chaque numéro. Le calendrier de parution est modifié pour un numéro à chaque période entre les vacances scolaires.

Le BGV sous forme d'info-lettre a nécessité à nouveau une discussion car l'envoi dans le corps d'un mail et non sous la forme d'un pdf en pièce jointe nécessite d'être très court pour être lisible sur un téléphone ; son organisation doit favoriser les liens avec les articles du site. La présence d'images ou d'icônes permettent de renforcer l'attractivité du BGV mais la plus grande prudence est nécessaire quant au droit d'auteur. Le format étant plus court, il sera envisageable d'augmenter la périodicité.

Le logiciel sendinblue est utilisé depuis le n° 222, à la fois pour la mise en page et pour l'envoi du mail aux adhérents. L'APMEP a souscrit un abonnement à sendinblue pour que le nom de cet outil n'apparaisse pas dans le message envoyé aux adhérents.

Le sommaire du BGV est conçu en accord avec le Bureau et à partir des informations fournies par les Régionales, les commissions et groupes de travail, en ajoutant un certain nombre d'informations d'actualité jugées pertinentes par le Bureau et qui ont un lien avec l'enseignement des mathématiques.

Le pôle numérique se charge de mettre à jour la liste des adhérents dans sendinblue.

Deux numéros spéciaux de l'infolettre-BGV ont été envoyés en 2022 : l'un pour annoncer le passage au nouveau site internet et l'autre pour susciter des candidatures au Comité national.

Les BGV depuis 2016 sont accessibles sur le site de l'APMEP à cette adresse : https://www.apmep.fr/le-BGV

Le travail important de recueil d'informations, mise en ligne des éléments, préparation de l'info-lettre, ne peut être porté par uniquement deux personnes. Il semble nécessaire d'étoffer le groupe qui gère le BGV.

3.5 *Au Fil des Maths* – le Bulletin de l'APMEP

Au Fil des Maths – le bulletin de l'APMEP est un trimestriel de 96 pages accompagné d'une revue numérique augmentée publiant des compléments aux articles imprimés, ainsi que des articles supplémentaires.

L'équipe de rédaction, sous la responsabilité de Cécile Kerboul, est constituée :

- d'une équipe de quinze collègues pour la partie éditoriale et de trois illustrateurs ;
- d'une équipe technique de huit collègues, coordonnée par Isabelle Flavier, pour la revue papier (codage et mise en page des articles de la revue papier en LaTex) ;
- d'une équipe technique entre neuf et onze collègues (suivant les périodes), coordonnée par Marianne Fabre, puis Isabelle Flavier depuis septembre 2022, pour la revue numérique (codage et mise en page des articles de la revue numérique en HTML, puis mise en ligne).

L'équipe éditoriale s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2022, en présentiel, pour confectionner les numéros. Les deux équipes techniques travaillent exclusivement à distance.

Une visio « exceptionnelle » a été organisée fin septembre 2022 avec l'équipe numérique afin de réfléchir à une nouvelle organisation pour essayer de rattraper le retard de codage et de mise en ligne des articles, accumulé depuis les débuts de la revue. Fin décembre 2022, tous les articles, du n° 527 au n° 544 inclus, étaient codés en HTML et mis en ligne.

Les quatre numéros « papier » prévus en 2022 (n°543 à 546) sont sortis dans les délais. L'impression et le routage ont été confiés à l'imprimerie CORLET. Il en a été tiré entre 2 700 et 3 100 exemplaires, selon les numéros.

Une nouvelle charte publicitaire a été présentée au Comité de juin 2022 et approuvée à l'unanimité. Ce document de cadrage précise les modalités d'acceptation de publicités dans la revue, ainsi que les diverses conditions (notamment tarifaires). En 2022, selon le souhait de l'équipe éditoriale, les publicités dans la revue papier sont restées peu intrusives (maximum de deux pages publicitaires par numéro) :

- trois publicités payantes (toujours en lien avec l'enseignement des mathématiques. Société *Jarrety*, *Texas Instrument*, *Casio*), pour un montant total de 2 400 € ;
- trois publicités offertes à nos partenaires et « associations amies » (*CRAP*, *Tangente*, *Salon de la Culture et des Jeux mathématiques*).

L'équipe éditoriale s'efforce de développer et maintenir certains partenariats, notamment avec *Losanges* (SBPMef), le *CRAP-Cahiers pédagogiques*, *Tangente*, *CultureMath*, *Image des maths*, *ANAE*.

L'équipe éditoriale propose à chaque nouvelle parution de numéro (soit 4 fois par an), un temps de présentation et d'échanges en visio, autour d'un article préalablement choisi. Lorsqu'il s'agit d'un article à destination des collègues du premier degré, l'équipe investit une séance des « Mercredis de l'APMEP » (17 h – 18 h 30), un autre créneau sinon.

Lors des Journées Nationales à Jonzac, une *Rencontre Au Fil des Maths* a été organisée le dimanche à 18 h, afin d'échanger avec les adhérents de l'APMEP, leur présenter l'équipe et le travail mené.

Enfin, le compte Twitter @AuFilDesMaths permet de diffuser notamment les appels à articles et informations sur la publication (visible aussi depuis le site de l'APMEP). En fin d'année 2022, nous avons franchi le cap des 3 000 abonnés.

3.6 Les brochures

Outre la plaquette gratuite « Visages 2022-2023 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'association, il faut distinguer trois types de brochures.

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition ; elles ont pour but d'aider les enseignants de mathématiques dans leur réflexion, leur formation et leur enseignement. Les adhérents

et les abonnés bénéficient d'une réduction de 30 %. Certaines sont mises gratuitement en ligne sur le site www.apmep.fr. Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le Bureau les remercie tous chaleureusement pour leur dévouement.

- Brochures en coédition (brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition, l'autre éditeur pouvant être une Régionale, un IREM…).
- Brochures en codiffusion dont le but est d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat d'ouvrages de qualité. En 2022, il a été décidé de limiter la codiffusion à des brochures éditées par des associations amies. Il reste des livres d'autres éditeurs qui sont toujours disponibles dans notre librairie en ligne.

On trouve dans la plaquette « Visages », ainsi que sur le site Internet, la liste des brochures en vente ou téléchargeables.

Le site de vente en ligne est le principal canal utilisé pour les adhésions (en plus du prélèvement automatique), pour les abonnements et pour les ventes de brochures. Son suivi est assuré par le « Pôle numérique » et par la secrétaire de l'association.

Le groupe « Jeux de l'APMEP » a produit en 2022 une nouvelle brochure intitulée « Jeux-Écollège 5 ».

Un certain nombre de dossiers JEUX, extraits de nos brochures JEUX, avaient été mis sur la boutique de l'APMEP pendant le confinement de 2020 pour faciliter la tâche des professeurs d'école et de collège. Certains dossiers étaient et restent gratuits. En 2022, d'autres dossiers ont été déposés, gratuits ou payants. Il y en avait une quarantaine fin 2022.

3.7 Annales d'examens et de concours

Cette rubrique du site est souvent consultée pour les sujets et corrigés du Diplôme National du Brevet, du Baccalauréat et du Brevet de Technicien Supérieur.

Gérée essentiellement par François Hache, Jean-Claude Souque et Denis Vergès, l'incorporation de sujets depuis les années 70 permet de voir les évolutions et modifications dans l'enseignement de notre discipline (par exemple il n'y a pratiquement plus d'épreuves de mathématiques en série technologique).

Le groupe de travail se charge de collecter les sujets, de concevoir des corrigés et de créer les fichiers LaTeX (sujets et corrigés). Depuis 2020, la collecte des sujets a été grandement facilitée par la coopération entre le responsable du site CultureMath et l'Inspection Générale. En 2022, un énorme travail de migration vers le nouveau site de l'APMEP a été organisé pour que les utilisateurs y retrouvent l'intégralité des documents.

Une équipe, sous la responsabilité d'Antoine Crouzet, se charge de permettre le même type de publication pour les sujets et corrigés des Olympiades académiques et nationales.

3.8 MathScope

L'équipe MathScope a collaboré avec les sociétés Maskott (Tactiléo) et Cabrilog pour créer des ressources pour les BRRE (appel d'offres de juin 2019). Le 27 mai dernier la société Cabrilog a payé à l'APMEP 16 262,90 euros. Il s'agit de redevances pour le travail intellectuel et les ressources (vidéos) fournis par l'APMEP pour les collections mathématiques 2d. Ces ressources sont hébergées sur la plateforme Tactiléo. Les commandes proviennent des Régions Centre Val de Loire, Grand Est et Auvergne Rhône Alpes.

La banque Mathscope continue de s'étoffer de jour en jour. Un article au sujet de ses ressources est paru dans le magazine Tangente (décembre 2022) consacré à la série STI2D.

L'association Animath a déposé avec Evidence B une réponse à l'appel d'offres du ministère d'avril 2021 pour des projets de dispositifs de remédiation, à destination d'élèves de 2de (suite aux tests de positionnement), de la voie générale et professionnelle. Le dossier pour lequel Animath était partenaire faisait partie des trois retenus par le ministère. L'APMEP soutenait ce dépôt de candidature d'Animath, nous sommes toujours en attente de la réponse du comité de sélection.

4. Les relations externes

4.1. Avec l'ADIREM et le réseau des IREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents. L'APMEP est représentée par deux de ses membres au Comité scientifique des IREM. L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la commission inter-IREM Publimath.

Les groupes et commissions de l'APMEP collaborent souvent avec les commissions inter-IREM, soit par l'intermédiaire de membres communs (comme c'est le cas pour le groupe de la CII « histoire des mathématiques », la commission premier degré et la COPIRELEM ou la commission collège, la CORFEM et la CII-collège…), soit par des rencontres entre leurs responsables (comme par exemple la CII université et la commission enseignement supérieur).

4.2 Avec la CFEM et ses composantes

La commission française pour l'enseignement des mathématiques (CFEM) est une association dont l'APMEP est membre et où elle est représentée par 3 personnes. Elle constitue un lieu de rencontre de 12 composantes : l'Académie des sciences, l'Assemblée des directeurs d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (ADIREM), l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP), l'Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM), le Comité National Français de Mathématiciens (CNFM), l'Institut Henri Poincaré (IHP), la Société Mathématique de France (SMF), la Société des Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI), la Société Française de Statistique (SFdS) et l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques (UPS), Femmes & Mathématiques et MATh.en.JEANS, cette dernière composante ayant le statut de composante associée. L'Inspection

Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche (IGÉSR) et l'Académie des Sciences. La CFEM a pour but de faciliter la recherche sur l'Enseignement des Mathématiques en France par tous les moyens opportuns d'action internationale ou nationale. Elle a en particulier accompagné la participation française au congrès Espace mathématique francophone (EMF) qui a été organisé à Cotonou au Benin.

Le Bureau de l'APMEP a invité la Présidente de la CFEM et des représentants de ses composantes à participer aux Journées Nationales à Jonzac, en particulier à l'ouverture des Journées et à la réunion des sociétés savantes. Le bulletin de janvier 2022 de la CFEM rend compte de cette présence aux JN à Bourges (voir p 15 du Bulletin).

En 2022, l'APMEP, l'ADIREM et la CFEM ont très régulièrement collaboré, tout particulièrement par l'intermédiaire de leurs présidentes et président pour exprimer des positions communes sur les projets de réformes (en particulier pour le lycée général et technologique et pour le lycée professionnel), au sujet de la réforme de la formation initiale, pour préparer les consultations avec le ministère, etc. Des communiqués communs ont été réalisés et publiés sur nos sites respectifs.

4.3 Avec les associations de professeurs

L'APMEP est membre de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes. Cette structure a été en 2022 le lieu de nombreux échanges entre les associations membres. Ces échanges ont donné lieu à plusieurs communiqués communs que l'on peut trouver sur le site apmep.fr.

L'APMEP entretient également des relations régulières avec l'AFEF (Association Française pour l'Enseignement du Français). L'AFEF, l'APMEP et plusieurs syndicats ont organisé le samedi 29 janvier 2022 (9 h – 13 h) une rencontre en ligne pour débattre sur les véritables enjeux de l'éducation. L'APMEP a signé la tribune « L'école publique restera-t-elle un bien commun ? Pour tous un projet d'émancipation, de liberté, de vie choisie » écrite après ces débats.

4.4 Relations internationales

L'APMEP est membre fondateur de la Fédération Francophone d'Associations pour l'Enseignement des Mathématiques (FFAEM) en 2016. Cette fédération a pour objectif de favoriser les échanges sur les questions qui concernent l'enseignement des mathématiques. Les associations membres autres que l'APMEP sont l'ADEMTI (Algérie), l'APAMS (Sénégal), l'ATSM (Tunisie) et la SBPMef (Belgique). Les travaux de la FFAEM ont été très impactés par la crise sanitaire. En 2021 aux Journées Nationales à Bourges, les relations diplomatiques et les restrictions sanitaires ont empêché certains déplacements, une réunion a eu lieu en mode hybride. Certaines associations ne se manifestent plus. En 2022, aux Journées Nationales à Jonzac, seule la SBPMEF était présente.

Face aux problèmes rencontrés, il a été décidé de proposer lors de la prochaine assemblée générale de la FFAEM en 2023 à distance un fonctionnement dans des modalités plus légères. Le site serait fermé et chaque association partenaire alimenterait une page dédiée à la FFAEM sur son propre site. L'adhésion deviendrait gratuite et des réunions en visioconférence sur des thèmes choisis pourraient être proposés une à deux fois par an.

Richard Cabassut remplacera Michel Fréchet comme représentant de l'APMEP au sein de la FFAEM.

4.5 Avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle travaille et échange régulièrement avec l'ensemble des syndicats. Une réunion s'est tenue avec les syndicats majoritaires lors des JN à Jonzac pour échanger sur la situation de l'enseignement des mathématiques.

4.6 Avec l'institution

L'APMEP est représentée au sein du Comité de pilotage de la Semaine des Mathématiques. L'inspection générale est représentée lors des journées Nationales et invitée à la réunion de la communauté

mathématique ainsi qu'aux questions d'actualité si les commissions le jugent nécessaire.

L'APMEP a été auditionnée par le Comité de consultation sur la place des mathématiques en février 2022.

L'APMEP a été invitée à assister à la réunion de présentation du rapport du jury du CAPES de mathématiques en octobre.

4.7 Avec les médias

Les responsables de l'APMEP et en particulier sa présidente ont souvent eu l'occasion de s'exprimer dans les médias. Ce fut par exemple le cas concernant le lycée général en février, en juin puis concernant les annonces du ministre sur le collège et le lycée en novembre https://www.apmep.fr/L-APMEP-et-les-Medias-2017-2022#De-2017-a-2021 .
Le Bureau a aussi publié plusieurs communiqués de presse. La plupart de ces interventions et l'ensemble des communiqués sont disponibles sur le site de l'APMEP.
Les publications de l'APMEP sont régulièrement mentionnées et citées par le Café Pédagogique et dans la revue de presse du site Images des Mathématiques.

4.8 Avec les acteurs de la diffusion scientifique

L'APMEP entretient des relations régulières avec de nombreux acteurs de la diffusion scientifique et mathématique.

L'APMEP est membre d'Animath et, à ce titre, est représentée au sein de son conseil d'administration.

L'APMEP est membre du consortium organisateur du Salon de la culture et des jeux mathématiques ; elle était présente au Salon 2022. Pour la première fois depuis la pandémie, le salon a pu avoir lieu à Paris et non à distance. Des animations exclusivement fléchées scolaires ont été proposées. L'APMEP y a tenu un stand ; Alice Ernoult a coordonné notre travail.

L'APMEP collabore régulièrement avec les responsables du site CultureMath (pour les sujets d'examens déjà mentionnés, mais pas seulement).

L'APMEP collabore régulièrement avec les éditions ACL – Kangourou. Le président de l'APMEP a été invité à remettre les trophées Kangourou au moins de juin.

L'APMEP collabore régulièrement avec les éditions Pôle. L'APMEP est représentée au sein du jury du prix Tangente pour la rédaction d'un article de vulgarisation et du prix « rédaction d'un problème mathématique ».

L'APMEP est partenaire de l'association Maths en scène.

5. Conclusion

Notre association est un élément incontournable du paysage mathématique. Nous le voyons dans la fréquentation de notre site, dans les sollicitations diverses tant de la part d'associations, de sociétés savantes, des journalistes ou de l'institution pour son potentiel en tant qu'acteur de la réflexion sur l'enseignement des mathématiques et sur la formation des enseignants.

L'APMEP poursuit son travail afin de favoriser un enseignement de mathématiques de qualité. Elle a ainsi poursuivi le travail de conception et diffusion de ressources à disposition des enseignants de mathématiques, poursuivi la mise en œuvre des mercredis de l'APMEP, temps de partage et d'échange sur l'enseignement des mathématiques à l'école…

En 2023, nous allons poursuivre le travail entamé pour faciliter le travail des Régionales et renforcer leurs liens avec le National, la rénovation du site de l'APMEP, la modification du BGV en infolettre, le renforcement des liens entre les différents acteurs s'intéressant à l'enseignement des mathématiques, la défense de l'enseignement des mathématiques de qualité pour tous, la réflexion sur l'enseignement des mathématiques au XXI^{e} siècle avec l'ensemble de la communauté mathématique…

Ce travail n'est possible que grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qui donnent du temps personnel à l'APMEP, à

l'investissement de chacun d'entre vous en adhérant, en participant aux Journées Nationales, aux groupes de travail ou aux commissions nationales ou à vos Régionales, en faisant abonner vos établissements à la revue *Au fil des Maths*, en déclarant les copies des ressources que vous utilisez, en faisant connaître l'APMEP à vos collègues…

III - Rapport financier 2022

Toutes les sommes sont en euros.

RECETTES	2022	2021
I. Adhésions et abonnements	**160 039.86**	**149 809.02**
Dont adhésions	151 172.02	138 670.62
Dont abonnements	8 867.84	11 138.40
II. Ventes de brochures	**15 850.19**	**13 960.00**
Ventes par le national	23 875.71	21 226.79
Quota à disposition des Régionales	-8 025.52	-7 266.79
III. Publicité, partenariat	**2 000.01**	**2 000.01**

IV. Produits financiers	**4 032.45**	**3 281.82**
V. Prestations de service	**63 391.86**	**55 512.49**
Frais d'envois	1 524.84	1 750.06
Conventions et redevances CFC	40 314.60	53 762.43
Séminaire et spécial Journées	0.00	0.00
Partenariats Mathscope, Evidence B	21 552.42	
VI. Produits exceptionnels	**2 140.68**	**3 350.74**
Dons, subventions	475.00	226.00
Autres produits de gestion courante	235.28	1 587.34
Produits exceptionnels sur opérations de gestion : frais 2017 non justifiés par les membres de l'association, ristournes 2017 non réclamées, écart CA/logiciel	1 430.40	1 537.40
VII. Ristournes versées aux Régionales	**-8 460.00**	**- 7 660.00**
TOTAL DES RECETTES	**238 995.05**	**220 254.08**

DÉPENSES	2022	2021
I. Publications	**38 037.28**	**19 244.55**
BV + AFDM	36 945.32	17 080.97
Achat publications pour codiffusion	1 091.96	2 163.58
II. Vie de l'association	**148 627.21**	**105 703.28**
1. Frais de fonctionnement	37 606.02	28 626.35
Impressions diverses	3 466.10	3 760.62
Charges administratives, *essentiellement des dépenses d'affranchissement*	12 475.84	9 702.33
Locaux	13 574.43	9 445.81
Location matériel	4 963.83	3 086.10
Maintenance matériel	3 125.82	2 631.49
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	36 545.27	32 297.90
3. Personnels extérieurs (cabinet comptable + social expert)	17 277.38	16 165.01
4. TVA non récupérable	-157.86	35.11
5. Remboursements de frais	57 536.40	28 578.91
III. Frais de port et de routage	**16 557.71**	**16 771.67**
BGV + AFDM	14 492.43	14 724.95
Collecte courrier	2 065.28	2 046.72
IV. Charges exceptionnelles	**16 599.92**	**11 999.48**
Livraison brochures	216.97	264.64
Dotation aux amortissements	11 715.15	8 536.02
Frais divers gestion	2 687.50	1 895.34
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00	0.00
Sous-traitance informatique	1 980.30	1 303.48
V. Variation du stock	**6 596.40**	**5 762.99**
VI. Impôts sur les bénéfices	**397.00**	**217.00**
TOTAL DES DÉPENSES	**226 815.52**	**159 698.97**
RÉSULTAT	**12 179.53**	**60 555.11**

BILAN AU 31 / 12 / 2022

ACTIF	01/01/2022 au 31/12/2022 Valeur nette	01/01/2021 au 31/12/2021 Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Constructions	24 372	26 659
Autres immobilisations corporelles	76 764	54 361
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15	15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**101 151**	**81 035**
ACTIF CIRCULANT		
STOCKS		
Produits intermédiaires	45 087	51 684
Marchandises	- 8 540	- 8 540
AVANCES ET ACOMPTES	0	1 172
CREANCES		
Créances redevables	13 297	6 197
Autres	1 286	4 455
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	52 438	51 921
DISPONIBILITES	465 354	442 980
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 971	569
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**572 893**	**550 437**
TOTAL GENERAL	**674 044**	**631 472**

BILAN AU 31 / 12 / 2022 (suite)

PASSIF	01/01/2022 au 31/12/2022 Valeur nette	01/01/2021 au 31/12/2021 Valeur nette
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES		
Réserves	561 430	426 738
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 180	60 555
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**573 610**	**561 430**
FONDS DEDIES	**0**	**0**
DETTES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 622	7 283
Dettes fiscales et sociales	7 197	4 277
Redevables créditeurs	506	4 020
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	28 344	25 905
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	51 764	28 557
TOTAL DETTES	**100 434**	**70 042**
TOTAL GENERAL	**674 044**	**631 472**

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.
Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2022.
En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2022 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.
L'association a retrouvé en 2022 une activité normale, la plupart des réunions se sont tenues en présentiel, les montants figurant dans ce rapport financier sont comparables à ceux d'avant pandémie.
Notre secrétaire Oriane Sallard a donné sa démission au 31 décembre 2022. Depuis le 9 janvier 2023, Anissa Desmolins la remplace.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2022 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2022, les cotisations perçues sont celles de l'année 2023 et non celles de l'année 2022.

Depuis 2019 dans les cotisations que vous payez, il n'y a plus de part abonnement. La ligne « Abonnements » correspond désormais au choix de « Au Fil Des Maths » par les Etablissements qui, rappelons-le une nouvelle fois, ne peuvent pas adhérer.

	2007	2008	2009	2010	2011
Adhésions	132 050	186 084	196 875	183 256	182 767
Abonnements	124001	100 217	75 748	66 142	48 129
Nombre d'adhérents	3 216	3 578	3 504	3 313	3 259
TOTAL	256 051	286 301	272 624	249 399	230 896

	2012	2013	2014	2015	2016
Adhésions	199 703	172 327	169 204	171 407	152 053
Abonnements	22 829	51 791	46 441	43 202	33 541
Nombre d'adhérents	3 124	3 246	3 277	3 242	3 041
TOTAL	222 533	224 118	215 645	214 609	185 595

	2017	2018	2019	2020	2021
Adhésions	141 685	155 541	153 044	152 346	138 671
Abonnements	31 653	12 697	10 881	10 624	11 138
Nombre d'adhérents	2 494	2 470	2612	2614	2512
TOTAL	173 338	168 238	163 925	162 970	149 809

	2022				
Adhésions	151 172				
Abonnements	8 868				
Nombre d'adhérents	2 588				
TOTAL	160 040				

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par la vente en ligne.

III. Publicité

A cette rubrique figurent les recettes publicitaires payées par des éditeurs ou des fabricants de calculatrices pour une page de publicité dans la revue Au Fil Des Maths.

IV. Produits financiers

Nous disposons depuis quelques années au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un

fonds de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.
Le fonds de réserve de l'association est placé sur des comptes rémunérés mais non spéculatifs.

V. Prestations de service

Ce poste est constitué essentiellement par les recettes (CFC) occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables puisqu'elles nous permettent d'équilibrer les comptes, et qui reflètent la diffusion de nos documents. Elles étaient très élevées en 2021 et sont à nouveau légèrement en baisse.

Cette année s'y ajoutent deux subventions du Ministère de l'Education Nationale pour des participations aux projets Mathscope et Adaptiv'Math.

Nous avons avant le confinement engagé des dépenses assez importantes pour le projet Mathscope. Il s'agit de « prêter » les compétences intellectuelles de l'APMEP à la société Cabrilog pour créer des vidéos achetées par les Régions. Ces vidéos sont destinées aux profs pour les aider dans leurs classes. Le montant qui figure est la recette dûe pour la participation aux bouquets numériques des régions Centre Val de Loire, Grand Est et Auvergne Rhône Alpes.

Adaptiv'Math est un assistant pédagogique pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques au cycle 2. Il permet de construire des parcours individualisés pour les élèves, grâce à l'intelligence artificielle, sur différents thème (nombres ; résolution de problèmes, grandeurs et mesures, géométrie). L'APMEP est partenaire du projet en étant représentée lors de la conception, et en diffusant l'information dans ses réseaux (atelier aux journées nationales ou à la COPIRELEM, publications sur le site, commission premier degré …).

VI. Produits exceptionnels

Ce sont essentiellement des écritures comptables. Cette année encore il n'y a pas eu de remboursement du BGV spécial JN par la Régionale organisatrice.

VII. *Ristournes aux Régionales.*

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2023. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2022, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2022 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications

Les impressions des nouvelles brochures Jeux sont comptabilisées dans ce poste.

II. Vie de l'Association

La vie de l'association a repris son cours et donc les frais de fonctionnement ainsi que remboursement des frais de déplacement sont repartis à la hausse.

III. Frais de port et de routage

Il est stable.

IV. Charges exceptionnelles :

Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...). Les économies réalisées lors du confinement ont permis d'engager des travaux de rénovation du local importants qui sont apparaissent désormais en amortissements.

Sous-traitance informatique

Ce sont les sommes versées à Bertrand Couturier, pour la résolution des problèmes liés à la plateforme Prestashop.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2022) - valeur du stock final (au 31/12/2021).

V. Impôts sur les bénéfices

Nos réserves « liquides » sont placées sur un compte rémunéré. Les intérêts sont imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 24 %.

2 - BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2022 est bénéficiaire de 12 179.53 €.

Là aussi, on peut constater un retour à une situation normale.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 18 mars 2023.